

SOMMAIRE

L'inventaire du patrimoine de l'estuaire de la Gironde

I. Paysages et histoire

1. Un plateau, des falaises et des marais
2. Un site stratégique dès l'Antiquité
3. Une place militaire et commerciale très convoitée au Moyen Âge
4. Heurs et malheurs d'une principauté aux 15^e et 16^e siècles
5. Un port prospère dès le 17^e siècle, entre Saintonge et Bordelais
6. Port, commerce et viticulture : les atouts de Mortagne jusqu'au milieu du 20^e siècle
7. Après 1945, de nouveaux enjeux pour Mortagne

II. Architecture et habitat

1. Les éléments remarquables
2. De nombreuses constructions antérieures à la Révolution
3. L'âge d'or portuaire et viticole inscrit dans la pierre
4. Un habitat groupé dans le bourg et à la Rive
5. Des maisons d'inspiration saintongaise... ou non
6. Demeures de notables, maisons de pêcheurs
7. Quelques fermes, tournées vers la polyculture

III. Documentation

L'INVENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

L'estuaire de la Gironde est un des plus grands estuaires d'Europe et, écologiquement, un des plus riches. Qu'il s'agisse d'utilisation de la ressource en eau, de tourisme, de pêche et de cultures marines, de paysages et de biodiversité, il revêt une identité environnementale mais aussi patrimoniale particulière.

Son histoire et ses paysages témoignent des relations étroites et variées, sur le long terme, entre l'homme et son milieu naturel.

Voilà pourquoi la Région a lancé, en 2010, l'inventaire général du patrimoine culturel des communes riveraines de l'estuaire situées sur son territoire, en mettant l'accent sur l'histoire des relations entre leurs habitants et leur environnement. Cette opération se déroule en collaboration scientifique avec le Département de la Gironde.

EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser et étudier les biens culturels qui constituent le patrimoine d'un territoire, de l'Antiquité aux années 1960 : les paysages, l'habitat, les bâtiments religieux, les châteaux, les objets mobiliers, les traditions orales...

Chacun des éléments étudiés (grâce à l'observation sur le terrain, les témoignages recueillis et les recherches dans les archives) fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous.

Retrouvez toutes ces informations :

- dans les mairies des communes étudiées
- sur Internet : www.inventaire.poitou-charentes.fr
et, pour l'Aquitaine : www.inventaire.aquitaine.fr
- au centre de documentation du patrimoine
102 Grand'Rue à Poitiers – Tél : 05 49 36 30 07

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

La commune de Mortagne-sur-Gironde se situe sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde. D'une superficie de 1 887 hectares, elle présente une façade d'environ 2,5 kilomètres sur l'estuaire, et s'étire à l'intérieur des terres sur 8 kilomètres environ.

L'inventaire du patrimoine de la commune a été réalisé de juin à décembre 2011. Cette enquête a permis d'identifier quelque 390 éléments du patrimoine (maisons, fermes, canaux, châteaux, objets religieux...), illustrés par près de 1 700 images.

I. PAYSAGES ET HISTOIRE

1. Un plateau, des falaises et des marais

En parcourant la commune de Mortagne du nord-est au sud-ouest, on traverse d'abord un espace forestier, la forêt de Valleret. Transpercée d'axes routiers (dont la route de Royan à Mirambeau), mais dénuée d'habitat, elle couvre un relief assez peu accentué, à l'exception du vallon appelé « la combe de la Bataille ».

Une fois sorti de ce massif, la perspective s'ouvre sur un vaste plateau vallonné, ponctué de nombreux hameaux et de rares bois. Ce plateau est couvert de vignes et de champs céréaliers. Les points les plus élevés de la commune se trouvent là : 57 mètres d'altitude à la Salle, 62 Chez-Bonneau, 63 au Moulin de la Lande, en limite de Boutenac-Touvent. Le territoire de la commune se rétrécit au niveau de Font-Pâques, et s'élargit ensuite, vers le sud. Une mer de vignes précède alors le bourg, repérable à la flèche du clocher.

Au-delà d'un triangle formé par Chez-Bonneau, le bourg et la Richarde, le plateau s'arrête de deux façons. Soit il se déchire en vallons ou « combes », creusés il y a des millénaires par l'océan, et qui descendent doucement vers l'estuaire : c'est le cas Chez-Bonneau ou à Fondevine. Soit le plateau plonge en falaises calcaires mortes qui, telles des murailles, culminent à plus de quarante mètres au-dessus des marais : il en est ainsi au pied de Vil-Mortagne et de part et d'autre de l'ermitage Saint-Martial. À l'est, une des combes, plus profonde que les autres, s'avance jusqu'au pied du bourg et jusqu'à la fontaine de Fontclou, une des sources qui jaillissent au bord ou au pied du plateau. Toujours à l'est, une autre fontaine, celle de Fondevine alimente la rivière du même nom. Celle-ci marque la limite est de la commune, et forme ensuite un étier (canal) qui rejoint le port de la Rive.

L'étier s'est développé à la limite entre le plateau et les marais, au pied des falaises autrefois baignées par l'estuaire. Les marais s'étendent de part et d'autre du port, de l'avant-port et du chenal. Ils se décomposent en deux parties parallèles : d'abord les marais desséchés, plus larges au sud qu'au nord, à l'abri des digues ; ensuite les marécages où l'eau, le sable, les vases et les roseaux s'entremêlent jusqu'aux rives immédiates de l'estuaire. Au nord du chenal, une lagune est séparée de l'estuaire par un banc de sable couvert de roseaux, et se poursuit sur la commune de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet.

2. Un site stratégique dès l'Antiquité

Si l'origine du nom Mortagne est sujet à différentes hypothèses incertaines (colonie maure pour les uns, « Morte-Aygues » ou « mortes eaux » pour les autres), la présence de l'homme sur le territoire actuel de la commune dès le Néolithique puis aux époques celtique et gallo-romaine est attestée par des fouilles archéologiques menées entre 2001 et 2004. Cette occupation avait pour cadre l'un des promontoires rocheux qui avancent vers l'estuaire, autrefois battus par les flots, à l'ouest du bourg actuel. La tradition et la toponymie en ont gardé le souvenir sous le nom de « Vil Mortagne » ou « Vieille Mortagne ». Ce site, d'une superficie de quinze hectares, fut occupé à partir du 6^e siècle avant notre ère. Il a livré des traces de fossés défensifs, du mobilier en silex, des outils en rapport avec le travail du métal, quelques objets métalliques (serpette à vigne, fragment de passoire, fibules), et des amphores utilisées pour le transport du vin. La majorité du mobilier mis au jour date de la Tène finale (à partir de 150 av. J.-C.).

Ces découvertes traduisent l'existence d'un site d'importance, bien protégé au sommet de son éperon d'où l'on pouvait contrôler l'activité sur l'estuaire. Le site était constitué d'un habitat rural avec une activité artisanale de métallurgie, la pratique de la pêche et de l'élevage, la culture des céréales et de la vigne. Situé au carrefour d'un axe fluvio-maritime reliant la Méditerranée et l'Atlantique, et de voies terrestres importantes joignant de grands centres comme Bordeaux, Pons, Barzan et Saintes, Vil Mortagne entretenait des relations commerciales importantes avec le monde méditerranéen, en participant au contrôle de la partie nord de l'estuaire. Son occupation s'est poursuivie jusqu'au 1^{er} siècle apr. J.-C., voire au début du 2^e, peut-être sous la forme réduite d'une simple villa. Des fragments de construction d'époque romaine (moellons, tuiles, marbre, enduits peints, mortier) ainsi que des pièces de monnaie de la même période ont été mis au

jour. De « vieilles caves effondrées et d'anciens fours de briques », restes supposés d'une villa, ont été indiqués au 19^e siècle à l'ouest de l'éperon de Vil Mortagne. Outre ce site, un éperon barré du néolithique est également mentionné à la Combe de Jau, ainsi que des traces d'occupation romaine au Pampin et au Porteau (habitat et enceinte circulaire).

Après l'extinction de ces sites d'occupation antique, la légende se substitue à l'histoire. Elle met en scène saint Ausone, né à Mortagne, premier évêque d'Angoulême et disciple de saint Martial. Celui-ci aurait fondé au 2^e siècle, à flanc de falaises, l'ermitage qui lui est dédié encore de nos jours, fondation que d'autres attribuent à des moines, au 4^e siècle. Autour de l'an Mil, l'histoire de Mortagne se tisse autour de deux sites : le bourg et le château. Le premier se développe autour de l'église et du cimetière qui s'étend vers l'ouest (des prospections archéologiques ont été menées sur la place en 2003, mettant au jour des ossements humains et des fosses et sépultures du Moyen Âge). L'église est liée à un prieuré, voué à saint Etienne, rattaché à l'ordre de saint Augustin et fondé, semble-t-il, en 1113. Jusqu'à la Révolution, ce prieuré (dont le siège se trouvait au presbytère pour les uns, à l'actuel 13 rue Gambetta pour les autres) étend son autorité sur de nombreuses paroisses des environs.

3. Une place militaire et commerciale très convoitée au Moyen Âge

Quant au château de Mortagne, il fait partie de la ligne de fortifications établie à partir du 11^e siècle, avec Montguyon, Montlieu, Montendre et Mirambeau, pour délimiter la frontière entre le Bordelais et la Saintonge. Situé sur un éperon rocheux au sud-ouest du bourg, il assure le contrôle de cette partie de l'estuaire dont les vagues viennent encore frapper les falaises. Premier seigneur de Mortagne mentionné, Gilbert de Mortagne assiste en 1047 à l'acte de fondation de l'abbaye Notre-Dame de Saintes. En 1060, Arnaud de Mortagne et son frère Pierre de Didonne fondent l'abbaye Saint-Etienne de Vaux. Au début du 12^e siècle, Almodis, dame de Mortagne, épouse Geoffroy, sire de Pons, et lui apporte la terre de Mortagne. Celle-ci est attribuée aux 12^e et 13^e siècles à des cadets ou branches cadettes de la Maison de Pons.

Au pied du château, et aux portes d'un des chenaux de la rive droite de l'estuaire, un port commence à se développer. Il est mentionné aux 11^e et 12^e siècles lorsque Beranger, comte de Gascogne, puis Aliénor d'Aquitaine octroient une exemption du « droit de tolle » (une taxe sur les marchandises) aux navires commerçant entre Mortagne et Langon. Cette exemption est renouvelée par une bulle pontificale en 1181, puis confirmée par Jean Sans Terre aux archevêques de Bordeaux au début du 13^e siècle. De part et d'autre du port, les rives de l'estuaire s'ensavent de plus en plus. À ces vases succèdent progressivement des marécages, puis des marais dans lesquels les habitants des environs pratiquent sans doute déjà la chasse, la pêche et l'élevage.

Pendant la guerre de Cent ans, Mortagne et son château subissent de nombreux et douloureux sièges. Entre 1346 et 1407, l'occupation anglaise empêche les seigneurs de Mortagne de bénéficier de leur bien. À la tête de dix-sept forteresses en Saintonge, ils n'en affirment pas moins leur puissance. En 1374, Mortagne repasse provisoirement entre les mains du roi de France. À cette occasion, il est fait mention d'un autre prieuré, le prieuré Notre-Dame (situé vers le stade actuel et les maisons entre la rue Notre-Dame et la Grande Rue). L'existence d'un troisième prieuré, voué à sainte Catherine, est par ailleurs indiquée au nord du bourg (vers le 2 rue du Poirier-d'Hiver). En 1377-1378, Mortagne subit un nouveau siège, mené pour le roi de France par Owen ou Yvain de Galles, dont l'assassinat est relaté par les chroniques de Froissart.

4. Heurs et malheurs d'une principauté aux 15^e et 16^e siècles

Lorsque les Anglais sont chassés du lieu, en 1407, Mortagne est érigée en principauté au profit de François de Montbron, son seigneur, époux de Louise de Clermont. À la suite de trahisons et de confiscations, la principauté se retrouve revendiquée à la fois par les Montbron et par la famille de Coëtivy. En 1486, la part de ces derniers est incorporée au comté de Taillebourg. Elle passe ensuite aux La Trémoille, qui vendent leurs droits vers 1554 à Jacques de Matignon, seigneur de Lesparre, gouverneur de Guyenne et de Bordeaux, fait maréchal de France par Henri III. Vers 1590, le maréchal de Matignon achète l'autre part de la principauté aux héritiers Montbron.

Entre temps, bénéficiant de la fin du conflit franco-anglais, Mortagne recommence à se développer sur le plan économique et commercial. C'est au roi Louis XI que l'on devrait la fondation des grandes foires de la Saint-Fiacre, organisées chaque année à la fin de l'été. Au 16^e siècle, Mortagne fait partie des ports de la rive droite de l'estuaire sur lesquels s'appuie la reprise économique et commerciale de la région, d'une part pour le cabotage entre La Rochelle, Bordeaux et Libourne ; d'autre part pour les départs des pêcheurs vers Terre-Neuve. Profitant de l'essor de la fin du 15^e siècle et du début du 16^e, les habitants de Mortagne et des paroisses voisines obtiennent l'extension de leurs droits d'usage. Le 14 mars 1457, ils s'entendent avec l'abbaye de Notre-Dame de Madion (située à Virollet) et avec le prince de Mortagne pour pouvoir exercer un droit de pacage dans les bois de Bois-Rigaud qui s'étendent sur les paroisses d'Épargnes, Chenac, Mortagne, Boutenac, Brie et Floirac. Ce droit, auquel s'ajoute celui de couper du bois, est confirmé en 1521 par le parlement de Bordeaux. Victime des besoins en bois liés au développement économique, une grande partie du Bois Rigaud disparaît rapidement et fait place dès le milieu du 16^e siècle à une lande (toujours présente au nord de Brie et de Floirac ; reconquise par la forêt, sous le nom de landes de Madion, à Chenac). Les habitants de Mortagne et des paroisses voisines exercent leurs droit d'usage sur cette lande et sur ce qui reste du bois, autrement appelé forêt de Valleret, jusqu'à la Révolution.

L'essor agricole et commercial de Mortagne aux 15^e et 16^e siècles est arrêté, comme partout en France et en Saintonge, par les guerres de Religion. Les tensions sont d'autant plus grandes que Mortagne compte dès 1562 une importante communauté protestante. Le siège victorieusement mené en 1580 par les huguenots entraîne la ruine du château, de l'église et des prieurés. En 1605, Charles de Matignon, maréchal de France comme son père, lieutenant général de la province de Normandie, vend la principauté de Mortagne à Henri-Auguste, comte de Loménie. À sa mort, en 1638, le cardinal de Richelieu, qui souhaite accroître son influence en Saintonge, achète Mortagne avec Didonne, Cozes et Saujon. En 1665, Anne Marie Louise d'Orléans, dite la Grande Mademoiselle, créancière de la succession du cardinal de Richelieu, fait vendre aux enchères la principauté de Mortagne. Elle est adjugée pour 310.000 livres à César Phébus d'Albret, prince de Pons, gouverneur de Guyenne, maréchal de France. Sa fille, Marie d'Albret apporte Mortagne à son second mari, Charles de Lorraine, comte de Marsan. Veuf, celui-ci conserve la principauté et se remarie en 1696 avec Catherine Thérèse de Matignon, descendante des anciens princes de Mortagne.

5. Un port prospère dès le 17^e siècle, entre Saintonge et Bordelais

Au cours du 17^e siècle, Mortagne se reconstruit peu à peu. L'église se relève de ses cendres, le port retrouve son activité, malgré l'envasement des marais de part et d'autre, et grâce à l'existence d'un chenal qui le relie à l'estuaire. Des constructions s'implantent sur la rive droite du port, comme le montre le plan des lieux établi par l'ingénieur Claude Masse vers 1700. Dans le bourg, une élite sociale et administrative se constitue autour de l'exercice des offices liés à la principauté (juges, sénéchaux, notaires, sergents, huissiers...), en plus de marchands de plus en plus nombreux, en lien avec le port. Cette élite comprend bon nombre de protestants, réduits au silence après la destruction du temple de Chez-Bonneau en 1681.

La situation économique favorable de Mortagne se poursuit au 18^e siècle et s'amplifie même à mesure que le port prend de l'ampleur. Il constitue en effet un des principaux débouchés pour l'eau-de-vie de Saintonge, notamment, expédiée vers Bordeaux et Libourne. De plus en plus d'entrepôts et de chais s'installent sur la rive droite du port. Au total, Mortagne compte 415 feux en 1789 (soit environ 1600 habitants), contre 308 un siècle plus tôt. L'activité portuaire attire des professions différentes, installées sur le port et dans le bourg. D'après l'analyse des registres paroissiaux, la population de Mortagne compte au 18^e siècle non seulement les officiers seigneuriaux et marchands déjà mentionnés, mais aussi des pilotes et maîtres pilotes, des mariniers et capitaines de navires, des maîtres de barques, de nombreux artisans (tisserands, charpentiers, menuisiers, forgerons, maréchaux-ferrants, cordonniers, maçons, cordiers, tailleurs de pierre...), des aubergistes, des cabaretiers, etc. La meunerie qui se développe sur les hauteurs fait vivre plusieurs familles. Vignerons, laboureurs, journaliers, bouviers exploitent la terre de l'arrière-pays.

Cette physionomie socio-économique change peu avec la Révolution. Les événements révolutionnaires entravent toutefois l'activité commerciale, et l'évolution démographique de Mortagne s'en ressent : en 1806, on ne comptera plus que 1207 habitants. Lorsque la Révolution éclate, Mortagne appartient à Charles

Eugène de Lorraine, prince de Lambesc. Les biens dépendant de la principauté sont saisis à son encontre et vendus comme biens nationaux. En 1793, le conseil municipal demande le partage du communal de la lande de Bois-Rigaud, ce qui est fait en 1798. Le prince de Lambesc récupère cependant une partie de ses biens, notamment la forêt de Valleret, après 1815. Malgré tout, la véritable autorité est désormais détenue par l'ancienne élite administrative et économique, celle des propriétaires, marchands et négociants d'avant la Révolution, acquéreurs pour certains de biens nationaux. Les Boudin, Bon, Gorry, Gaborit, Cormier et autres se partagent les fonctions et les propriétés dans la première moitié du 19^e siècle. De nouveaux noms s'y ajoutent après avoir fait fortune, par exemple les Dumas sur le port ou les Mauny dans le bourg.

6. Port, commerce et viticulture : les atouts de Mortagne jusqu'au milieu du 20^e siècle

À partir des années 1830-1840, le port de la Rive remplit plus que jamais un rôle de premier plan pour l'expansion économique de Mortagne. Mise en œuvre dans le cadre d'un plan plus large d'aménagement des ports de l'estuaire, la modernisation du port de Mortagne comprend la création d'un bassin de retenue et de chasse (courants artificiels produits dans les ports pour dégager le chenal des sables apportés par les marées), d'une porte éclusière, d'un avant-port et d'un débarcadère pour bateaux à vapeur. Si les travaux s'échelonnent durant tout le 19^e siècle, l'essentiel est achevé dans les années 1870. En 1865, une nouvelle route (la route de l'estuaire) est construite pour relier le port et le bourg. L'implantation de deux minoteries sur la rive droite du port, d'un centre de ravitaillement pour torpilleurs de la Marine nationale, d'une cimenterie à proximité, à la Gravelle, et enfin l'élargissement du bassin dans les premières années du 20^e siècle, font du port de Mortagne l'un des premiers de l'estuaire de la Gironde et du département de Charente-Inférieure.

Cette prospérité rejaillit sur l'ensemble de la commune. Dans les années 1850-1870, les hameaux de l'arrière-pays s'orientent assez massivement vers la viticulture, comme toute la Saintonge, d'où la présence aujourd'hui d'anciens chais, aux dimensions modestes, à proximité des anciens logis de fermes. Ces exploitations, petites et moyennes, profitent de la proximité du port pour expédier le produit de leurs vignes. L'enrichissement général de la commune entraîne la construction ou la reconstruction de nombreux logis de fermes et maisons.

En revanche, il ne se traduit pas toujours positivement du point de vue démographique. Certes, le nombre d'habitants passe de 1411 en 1826 à 1683 en 1851 mais la courbe reste ensuite très irrégulière. Elle augmente de nouveau au début du 20^e siècle, culminant à 1987 habitants en 1911. Cette évolution est très différente entre le bourg, la Rive et les hameaux. La Rive, où journaliers, marins, marchands, employés de l'administration et cabaretiers se côtoient, voit sa population augmenter de manière presque constante, grâce à l'expansion du port (l'augmentation est de 12 % entre 1851 et 1866). Le bourg reste attractif en raison de la concentration des services et surtout des commerces et de l'artisanat. L'évolution des hameaux est plus variable d'un lieu-dit à l'autre, avec un net déclin du quartier des Moulins, presque tous les moulins disparaissant face à la concurrence des minoteries.

L'activité portuaire permet à Mortagne (devenue Mortagne-sur-Gironde en 1895) de mieux résister que d'autres communes à la crise du phylloxéra, qui ravage le vignoble dans les années 1870-1880. L'économie mortagnaise ne repose pas en effet exclusivement sur la viticulture, contrairement à beaucoup de communes environnantes. À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, les belles façades en pierre de taille continuent à embellir la Grande Rue du bourg, bordée de nombreux commerces. La plupart des bâtiments publics (mairie-école, bureau de Poste, gendarmerie, halles...) sont construits ou reconstruits, dans le cadre d'un plan de modernisation de la commune qui accompagne celui du port. Le chemin de fer arrive à Mortagne en 1894. Dès 1886, la municipalité fait installer un système d'éclairage public à huile dans le bourg et à la Rive (l'électrification du bourg et d'une partie des écarts sera engagée en 1927). Un système d'adduction d'eau est mis en place peu avant 1914.

Au début du 20^e siècle, derrière l'effervescence de ses quais, et par-delà la grande fête d'inauguration du bassin élargi, en 1911, le port connaît des difficultés de plus en plus importantes à cause, notamment, de l'envasement du banc de Saint-Seurin qui barre le chenal. Dans l'Entre-deux-guerres, le port est frappé par la crise économique. Les minoteries déclinent, la cimenterie de la Gravelle ferme. En 1939, malgré le percement d'un nouveau chenal, Mortagne n'est plus que le cinquième port de Charente-Inférieure. Le

nombre d'habitants tombe à 1512 dès 1931. Dans l'arrière-pays, les anciennes exploitations viticoles décimées par le phylloxéra ne misent plus exclusivement sur la vigne et se reconvertissent dans la polyculture. Exploitant l'élevage pratiqué dans les marais, une laiterie est implantée à Fondevine.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Mortagne et son port, bien que déclinant, constituent un site stratégique contrôlé par les troupes d'Occupation. Le 7 septembre 1944, après un combat de rues, les FFI chassent les Allemands et installent leur quartier général dans l'ancien château. Trois jours plus tard, en représailles, quatre bateaux allemands viennent bombarder Mortagne, occasionnant surtout des dégâts matériels dans le bourg.

7. Après 1945, de nouveaux enjeux pour Mortagne

À la Libération, le port de la Rive, autrefois locomotive de la commune, est dans un état calamiteux. De longs et coûteux travaux sont engagés jusque dans les années 1960. L'activité portuaire n'est presque plus tournée vers le commerce. Elle se concentre désormais sur la pêche, en particulier la pêche à l'esturgeon, déjà active avant la guerre. Mais ce secteur d'activité est lui-même arrêté net lorsque la capture de l'esturgeon est interdite à la fin des années 1970, en raison de l'épuisement de la ressource. Dans l'arrière-pays, le vignoble se reconstitue peu à peu sur l'espace compris entre le bourg et les hameaux. La viticulture moderne se concentre dans les mains d'une poignée d'exploitants.

Au pied des coteaux, de part et d'autre du port, les marais, jusqu'ici laissés à l'élevage, à la pêche et à la chasse, sont aussi l'objet de nouvelles attentions. Ici, contrairement aux marais situés plus au sud (vers Cônac), aucun aménagement ni dessèchement n'a en effet été réalisé au cours des siècles précédents. Seul un drainage naturel est effectué par la rivière de Fondevine qui aboutit encore directement à l'estuaire en limite sud de la commune, et dont un bras canalisé va alimenter le port de la Rive.

En 1963, un particulier, Paul Richaud, ingénieur de formation, entreprend d'endiguer les marais vaseux les plus proches de l'estuaire, après s'être formé aux techniques mises en œuvre aux Pays-Bas. Il obtient en 1967 et 1969 une concession sur le domaine public, géré par le Port autonome de Bordeaux. Avec deux autres exploitants, MM. Beguet et Popin, Richaud parvient à endiguer et à assainir 300 hectares de marais sur les communes de Floirac, Mortagne et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. Un système de digues, de fossés, de vannes et de buses à clapet, acheminant l'eau au port de la Rive, est mis en place. Ces travaux suscitent toutefois une vague de contestations et d'incidents parfois violents, qui se termine devant la Justice. En tout état de cause, ces aménagements font entrer les marais dans l'agriculture moderne, avant tout céréalière, et en bouleversent le paysage.

Pendant ce temps, la commune de Mortagne commence à s'orienter vers de nouvelles activités qui permettraient d'exploiter différemment ses ressources et sa position sur les rives de l'estuaire. Cette réorientation est rendue nécessaire par le déclin économique et démographique de la commune. Le nombre d'habitants ne cesse en effet de diminuer : il passe de 1351 en 1946, à 1210 en 1968, et 967 en 1999. La volonté de dynamiser la commune se traduit par la création de lotissements, aux Moulins en 1963, à la Couture, derrière le terrain de sports, en 1970. À mesure que le port est restauré et réaménagé, le potentiel touristique de Mortagne et son cadre de vie suscitent des projets. Un syndicat d'initiative est constitué dès 1956 et, surplombant le port, un camping est ouvert en 1965. Les actions se multiplient à la fin du 20^e siècle et dans les années 2000 pour accueillir touristes de passage et résidents secondaires, toujours plus nombreux (en 1999, un logement sur cinq est déclaré en résidence secondaire). Par exemple, le port de plaisance est aménagé en 1992-1993, le syndicat d'initiative est transformé en office du tourisme en 2000, et un Musée de la carte postale est ouvert en 2003. L'attractivité de Mortagne, même saisonnière, permet de stabiliser le nombre d'habitants à un peu plus de 1000 (1030 en 2008).

Parallèlement, Mortagne doit faire face à un autre enjeu, qui certes n'est pas nouveau dans l'histoire de l'estuaire, mais qui se rappelle avec violence à la mémoire de ses riverains : celui du risque de tempête, avec submersion des côtes. Un tel phénomène, déjà vécu par exemple en 1876-1877, se produit le 27 décembre 1999 (une victime est déplorée), en janvier 2009 et de nouveau lors de la tempête Xynthia, le 28 février 2010. Lors de ces deux événements, l'eau submerge les digues, s'engouffre dans le chenal et envahit les constructions du port. En 2011, la digue située au-delà du port à sec est reconstruite et renforcée, notamment vers le nord.

ARCHITECTURE ET HABITAT

Les bâtiments retenus lors de l'enquête d'inventaire témoignent d'un patrimoine ancien bien préservé et d'une variété de formes et d'usages liée surtout à l'histoire commerciale et portuaire de la commune.

En plus des éléments remarquables du patrimoine, l'inventaire a porté sur 217 maisons et 59 fermes ou anciennes fermes. Ont été prises en compte les constructions antérieures aux années 1960, à l'exception de celles pour lesquelles de récents remaniements rendent l'état d'origine illisible.

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine

À côté de ses paysages et de ses quelques dizaines de maisons et fermes ou anciennes fermes, la commune de Mortagne-sur-Gironde présente plusieurs éléments du patrimoine majeurs du point de vue historique et/ou architectural. Parmi l'architecture civile, l'ancien château, siège de la principauté de Mortagne, place forte dominant l'estuaire, ne présente plus que quelques vestiges de son passé militaire. Il s'agit d'abord de sa position singulière, au sommet d'un promontoire rocheux qui a assuré sa défense naturelle, puis d'aménagements souterrains, creusés dans la roche, là où s'élevait l'entrée principale du site. Quant au logis seigneurial, entouré de bâtiments récents liés à un centre de vacances, il a été beaucoup transformé au 19^e siècle pour accueillir la gendarmerie.

Le patrimoine religieux est représenté par deux monuments d'importance : l'église Saint-Étienne et l'ermitage Saint-Martial. La première, liée à un prieuré, présente encore quelques traces de ses origines romanes : des chapiteaux sculptés de feuillages et d'animaux fantastiques sont visibles dans les deux bras du transept. Une partie de l'édifice a été arasée après les destructions des guerres de Cent Ans et de Religion. Au 18^e siècle, l'église s'est enrichie de nouvelles pièces de mobilier, notamment d'un retable. Placé au-dessus du bras sud du transept, le clocher médiéval a été démoli en 1859 pour être remplacé par l'actuel. De cet ancien clocher, il reste l'escalier en vis, sans noyau central, prouesse architecturale et esthétique. L'église se distingue enfin par sa voûte en béton armé, une des premières de France, réalisée en 1890.

L'ermitage Saint-Martial, dont la fondation légendaire remonterait aux premiers siècles de notre ère, est aménagé dans la falaise que les vagues de l'estuaire léchaient jusqu'au Moyen Âge, et qui domine aujourd'hui les marais. Outre les cellules, les anciennes pièces destinées aux ermites jusqu'à la Révolution et l'escalier qui descend d'une tourelle au sommet de la falaise, l'ermitage est renommé pour sa chapelle monolithe, lieu d'un pèlerinage réactivé à la fin du 19^e siècle. Son autel et son retable sont taillés dans la roche, d'un seul tenant.

Le patrimoine industriel est également très présent à Mortagne-sur-Gironde, en lien avec l'ancienne activité du port. Sur sa rive droite s'élèvent encore les bâtiments de deux anciennes minoteries, l'une tenue par la famille Vérat-Dugoujon-Fleuri, l'autre par la famille Parias. La première se remarque par ses vastes ateliers et magasins, hauts et sobres, qui dominent le bassin du port. La seconde se distingue par ses anciens silos en béton et par le logement patronal, une belle demeure de la fin du 19^e siècle. La prospérité du port a également fait celle de la cimenterie Lavocat et Cie, plus loin, à la Gravelle. Fondé au tout début du 20^e siècle, relié au port par le train, le site présente encore d'anciens logements et les ruines des bâtiments industriels, dominés par deux hautes cheminées en brique.

Quelques autres éléments importants du patrimoine mortagnais méritent enfin d'être cités, parmi lesquels : l'ancienne mairie-école, édifiée à la fin du 19^e siècle ; le temple, construit en 1835 ; les halles, actuel office du tourisme, reconstruites en 1895 ; l'ancien établissement d'enseignement secondaire Lemet-Addison, situé 58 Grande Rue ; l'ancienne gare, mise en service en 1895 ; plusieurs monuments funéraires du cimetière.

2. De nombreuses constructions antérieures à la Révolution

En dehors de l'église et, probablement, des parties souterraines de l'ancien château, aucun bâtiment médiéval ne subsiste à Mortagne. En revanche, on compte plusieurs exemples de constructions des 15^e et 16^e siècles, période de renouveau après la guerre de Cent Ans et avant les guerres de Religion. Ces bâtiments ont souvent été remaniés par la suite, mais ils conservent des traces, discrètes, de leur époque de construction : par exemple une ouverture en accolade, ou bien le positionnement de la façade sur le mur pignon, voire une cave accessible par un escalier en pierre de taille.

Les bâtiments construits, en tout ou partie, au 17^e et surtout au 18^e siècle sont beaucoup plus nombreux ; ils représentent près d'un quart de l'ensemble des bâtiments répertoriés. Leur existence rappelle la période de prospérité que fut le 18^e siècle pour Mortagne, dans le sillage de son port. Ces constructions sont repérables par leur style, leur architecture, des éléments de décor (une ouverture à encadrement chanfreiné ou à linteau en arc segmentaire, par exemple), la présence d'un escalier extérieur, ou, plus rarement, par une date inscrite généralement au-dessus d'une ouverture (cette date peut indiquer une construction ou une reconstruction, totale ou partielle ; 18 inscriptions de ce type ont été recensées à Mortagne).

Plusieurs bâtiments des 17^e ou 18^e siècles se trouvent à la Rive, dans le vieux hameau accroché au pied de la falaise et parmi les maisons le long des quais. Par exemple, la maison située 28 quai de l'Estuaire, bien que la façade ait été reprise au 19^e siècle, a conservé son agencement général, avec un couloir latéral au rez-de-chaussée, et une cage d'escalier à l'arrière. Un couloir latéral est également visible au 39 rue du Port. D'autres constructions antérieures à la Révolution sont encore présentes dans le bourg. Il peut s'agir de modestes maisons auxquelles sont associées de petites dépendances, comme celle située impasse Gambetta, ou bien de demeures plus importantes, liées à des notables de la paroisse ou de la principauté, comme celles au 50-52 Grande Rue ou au 12 rue Gambetta.

Enfin, de nombreuses traces de constructions antérieures à la Révolution sont présentes dans les hameaux qui ponctuent l'arrière-pays et dans les anciennes fermes qui les composent. Tel est le cas, entre autres, à la Salle et à la Garenne où un logis et des dépendances du 18^e siècle côtoient un logis, plus grand et plus confortable, ajouté vers le milieu du 19^e. Il faut noter toutefois que sous l'Ancien Régime, Mortagne comptait plusieurs hameaux aujourd'hui disparus, et dont le souvenir est tout juste rappelé par des mentions dans les registres d'état civil, liées à leurs habitants. Dans les années 1760-1770, il est ainsi fait mention du village des Ballets, de celui des Renalds, ou encore du hameau des Touron.

3. L'âge d'or portuaire et viticole inscrit dans la pierre

Après la période troublée de la Révolution, la première moitié du 19^e siècle présente assez peu de constructions nouvelles. En revanche, la nouvelle expansion économique et commerciale de Mortagne à partir du milieu du 19^e siècle se traduit par une effervescence dans la pierre. Plus des deux tiers des maisons et anciennes fermes inventoriées à Mortagne datent ainsi, en tout ou partie, de la seconde moitié du 19^e siècle, en particulier des années 1850-1880. Ces constructions traduisent la réussite sociale et économique et l'élévation du niveau de vie, qui résultent elles-mêmes de deux phénomènes liés : d'une part la révolution quasi-industrielle du port, d'autre part l'âge d'or de la viticulture dans l'arrière-pays, comme dans toute la Saintonge.

La modernisation du port et son développement, presque constants pendant une grande partie du 19^e siècle et au début du 20^e, enrichissent un certain nombre de marchands et négociants qui se font construire ou reconstruire de belles maisons en pierre de taille sur la rive droite du bassin. Plus modestes, la plupart des maisons des pêcheurs, marins, journaliers, artisans et commerçants sont également (ré)édifiées dans la seconde moitié du 19^e siècle. Dans l'arrière-pays, la prospérité viticole des années 1850-1880 entraîne aussi la construction ou reconstruction de nombreuses fermes. Au logis ancien, on en ajoute un nouveau, plus grand, plus confortable, plus conforme au goût du jour. C'est aussi de cette époque que datent la plupart des chais encore visibles de nos jours. Cet enrichissement général est également observé dans le bourg. Il est à l'origine de nombreux bâtiments qui bordent encore actuellement la rue principale notamment, du haut de leurs façades en pierre de taille sobrement décorées.

Ce phénomène se poursuit à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, alors que le nombre de constructions chute dans les communes environnantes à cause de la crise économique liée au phylloxéra qui décime les vignes. Le nombre important de bâtiments édifiés à Mortagne entre les années 1880 et 1930 montre que, portée par l'activité portuaire et commerciale, la commune résiste mieux et plus longtemps que ses voisines. Parmi ces nouvelles constructions, très peu présentent les caractéristiques de l'architecture dite de villégiature, très présente plus au nord, autour de Royan : Mortagne est en effet encore une cité portuaire avant d'être un lieu de détente et de loisirs. On observe à proximité du port trois exemples de cette architecture qui mélange une variété de formes, de matériaux et de couleurs. Un quatrième se trouve à l'entrée nord-ouest du bourg, en hauteur, pour bénéficier du panorama sur l'estuaire.

À partir des années 1930, le déclin du port rime avec la chute du nombre de nouvelles constructions. Depuis quelques décennies, l'aménagement de lotissements, au nord et au sud du bourg, et la multiplication de pavillons individuels en bordure de falaise, face à l'estuaire, permettent à Mortagne de retrouver une dynamique d'urbanisme, pendant que de nombreuses anciennes maisons et fermes sont converties en résidences secondaires.

4. Un habitat groupé dans le bourg et à la Rive

Le bourg et le quartier de la Rive concentrent les trois quarts des maisons et des fermes ou anciennes fermes de Mortagne-sur-Gironde. Plus de la moitié sont concentrées dans le bourg (y compris le quartier des Moulins). Situé au sud de la commune, en bordure du plateau et des falaises qui surplombent le port et les marais, le bourg s'étire principalement de part et d'autre de la Grande Rue. Les bâtiments y sont accolés, sur un parcellaire resserré, donnant presque à la rue l'aspect d'une voie urbaine.

La quasi totalité des constructions du bourg sont des maisons, dont un grand nombre abritaient un atelier d'artisan ou un commerce. Aux 19^e et 20^e siècles, principales périodes de constructions des bâtiments actuels, un nombre important d'habitants du bourg exerçaient une petite activité agricole (un peu d'élevage et de viticulture). Voilà pourquoi le bourg compte 11 anciennes fermes, modestes par le nombre et la taille des dépendances (étables, écuries, chais) et 10 maisons dites « rurales », c'est-à-dire possédant de petites dépendances (toits à porcs ou à volaille). Le caractère résidentiel et non agricole de la Rive est plus affirmé encore, même si, dans le vieux hameau, les maisons des pêcheurs servaient tout autant à l'activité professionnelle qu'au logement.

À l'ouest et à l'est du bourg, l'espace est presque dénué d'habitat, à part de rares constructions isolées. C'est également le cas à l'extrémité nord de la commune, recouverte par la forêt. Entre les deux, sur le plateau agricole et viticole, l'habitat est regroupé en une multitude de petits hameaux. La plupart comprennent moins de dix maisons et anciennes fermes. Seul le hameau Chez-Raynaud, partagé avec la commune de Boutenac-Touvent, dépasse ce chiffre. Les fermes ou anciennes fermes ne représentent qu'un tiers des constructions qui composent ces hameaux. La majorité des bâtiments sont en effet des maisons, avec parfois de petites dépendances, destinées autrefois à loger des artisans, quelques pêcheurs et surtout des ouvriers agricoles employés dans les fermes. Comme le bourg, ces hameaux présentent un habitat relativement dense, constitué de maisons attenantes, c'est-à-dire accolées les unes aux autres, avec au mieux une petite cour. La cour est parfois commune, partagée avec les maisons voisines.

5. Des maisons d'inspiration saintongeaise... ou non

La forme et le décor des maisons et des logis de fermes révèlent des caractéristiques régionales et des évolutions du goût architectural et du niveau de vie. À Mortagne, un quart de ces constructions s'apparentent par leur taille et leur agencement à la maison saintongeaise, une forme architecturale à la mode dans le sud de la Charente-Maritime à partir du milieu du 19^e siècle. Ce type de bâtiment est constitué d'un rez-de-chaussée et d'un comble, souvent utilisé comme grenier, plus rarement habitable. Le tout est couvert d'un toit à croupes, parfois orné d'épis de faîtage.

Un tel agencement est toutefois minoritaire à Mortagne où la prospérité viticole, portuaire et commerciale du 19^e siècle a permis d'édifier des logements plus grands. Les deux tiers des maisons sont ainsi plus hautes, comprenant un étage, parfois surmonté d'un grenier. C'est surtout le cas dans le bourg, d'où son aspect presque urbain, mais aussi dans les hameaux où certaines maisons et quelques logis de fermes ont adopté, dans la seconde moitié du 19^e siècle, les caractéristiques d'une maison de maître : un haut toit à croupes, une façade presque toujours en pierre de taille et des ouvertures réparties de manière symétrique autour de la porte centrale.

Environ la moitié des maisons et des logis de fermes de Mortagne, quelle que soit leur taille et leur agencement, adoptent le même décor sur la façade : un solin à la base de la façade ; un bandeau, souvent mouluré, pour distinguer les niveaux ; enfin, au sommet de la façade, une corniche ou, moins fréquemment, une génoise, c'est-à-dire une frise constituée, le plus souvent à Mortagne, d'une double rangée de tuiles canal juxtaposées (une seule génoise triple est observée, à Beauchêne). Ces éléments de décor s'inspirent pour la plupart, là encore, du type de maison saintongeaise.

Cependant, un certain nombre de façades, notamment sur la rive droite du port et dans la rue principale du bourg, présentent une indéniable parenté avec celles des quais de Bordeaux, notamment par la blondeur de leur pierre de taille et leur décor sculpté. Celui-ci, assez sobre, est constitué de corniches, d'encadrements d'ouvertures moulurés, voire de feuillages ou de frises.

6. Demeures des notables, maisons des pêcheurs

Parmi l'ensemble des maisons étudiées, deux catégories se distinguent. La première est liée à la position sociale de leurs propriétaires : des notables d'Ancien Régime, exerçant notamment des fonctions seigneuriales, commerciales ou portuaires, puis des négociants enrichis au 19^e siècle, actifs à Mortagne, voire à Bordeaux. Avant la Révolution, ces demeures se remarquent par leur taille plus que par leur décor, souvent très limité (à peine une mouluration sur la porte, parfois une date inscrite, souvent des ouvertures en arc segmentaire), voire absent. La taille du bâtiment et le décor, en quantité et en variété, s'amplifient sur les plus grandes demeures construites dans la seconde moitié du 19^e siècle. Tel est le cas des maisons situées au 2 rue du Poirier-d'Hiver, au 12 rue de l'Église et au 6 Grande Rue, édifiées dans les années 1860-1870. Les deux premières possèdent un toit en ardoise (à longs pans brisés dans le second exemple) qui se veut une imitation des demeures bourgeoises, urbaines, voire des châteaux.

La seconde catégorie spécifique de maisons est non pas architecturale mais fonctionnelle et sociale : il s'agit des maisons du vieux hameau de la Rive occupées aux 19^e et 20^e siècles par les nombreux pêcheurs du port. Ces maisons sont presque toutes orientées vers le port et le chenal, de manière à surveiller l'entrée des bateaux de pêche. Outre leur orientation, elles se distinguent par leur entretien et leur mise en valeur : peinture des volets et de la porte (souvent la même que celle du bateau), application de « coaltar » (goudron protecteur) sur le soubassement de la façade, apposition de marques et de symboles, comme un cartouche avec le nom de la maison (pour rappeler par exemple le surnom de son occupant), ou encore une ancre de bateau remontée du fond de l'estuaire dans un filet.

La maison du pêcheur est à la fois le traditionnel abri familial et aussi un outil de travail. Elle sert de lieu de stockage et de réparation des filets, de préparation des poissons et crevettes et parfois même, de lieu de vente, quand celle-ci ne sait pas en tournée. Elle forme un ensemble avec le bateau amarré au port, la cabane de stockage du matériel de pêche et les remises où est entreposé le produit de la pêche avant sa vente.

7. Quelques fermes, tournées vers la polyculture

Essentiellement orientée, par son histoire et son économie, vers l'activité portuaire et commerciale, la commune de Mortagne ne présente qu'un nombre limité de fermes et anciennes fermes (un cinquième seulement du bâti relevé au cours de l'inventaire). Elles-mêmes étaient tournées vers le port qui assurait un débouché pour leurs produits, notamment le vin et l'eau-de-vie. Plus d'un tiers d'entre elles présentent encore un chai ou ancien chai. Certaines possédaient aussi une distillerie. Après la crise du phylloxéra, à la

fin du 19^e siècle, beaucoup ont diminué, voire abandonné, leur activité viticole et se sont tournées vers l'élevage et la céréaliculture. Ceci explique la présence d'une grange dans la moitié des fermes ou anciennes fermes. Issues de la reconstitution du vignoble au début du 20^e siècle, puis de sa modernisation après-guerre, une poignée d'exploitations viticoles tirent aujourd'hui partie de la vigne.

Pour plus de la moitié des fermes et anciennes fermes, les dépendances sont reliées au logis, le plus souvent sans ordre particulier. Dans un tiers des cas, les dépendances et le logis sont séparés et répartis autour d'une cour. Rares sont les dépendances positionnées dans le prolongement du logis, que ce soit sous un toit différent ou sous le même toit. Au contraire, plus d'un tiers des dépendances sont placées à l'arrière du logis, en appentis, notamment pour ce qui concerne le chai. Celui-ci est souvent reconnaissable à ses ouvertures, en plein cintre ou en arc surbaissé ou segmentaire, dont une fenêtre de décharge (placée à hauteur de charrette, pour décharger le produit de la vendange). Enfin, 45 puits ont été relevés, avec leur margelle ronde ou carrée, en pierre de taille, maçonnerie voire monolithe. Certains puits sont accompagnés de « timbres », des abreuvoirs rectangulaires en pierre de taille.

DOCUMENTATION

Documents d'archives

Service historique de la Défense, 1 Vd 60 pièce 46. 1709, 28 mai : Mémoire sur la carte du 8e quarré de la générale du Médoc, d'une partie de la Guienne et Saintonge, par l'ingénieur Claude Masse.

Service historique de la Défense, Ms 182, pièce 20. Vers 1700 : Mémoire sur la carte du 51^e quarré de la générale de Saintonge, par l'ingénieur Claude Masse.

Archives départementales de la Charente-Maritime :

- 3E90/164. 1817, 13 décembre : vente aux enchères de la coupe annuelle de seize hectares de bois taillis dans la forêt de Valleret, appelés "coupes de la Perroterie et de la Faisanière", par le prince Charles Eugène de Lorraine de Lambesque, domicilié à Vienne, en Autriche, représenté par Charlotte Louise Dorothee princesse de Rohan-Rochefort, demeurant à Paris. L'adjudication est faite au profit de Jacques Isaac Cornillier et de Charles Birdier, propriétaires demeurant à Mortagne et à Boutenac.
- E dépôt 20/265, 1D 1. 1878-1896 : registre des délibérations du conseil municipal.
- E dépôt 20/265, 4H13. 1945-1952 : dommages de guerre.
- 2 O 1198. 1798 : partage de la forêt de la lande de Madion ; 1908-1937 : électrification du bourg et des écarts de Mortagne-sur-Gironde.

Archives municipales de Mortagne-sur-Gironde. Registres des délibérations du conseil municipal.

Archives privées. Notes manuscrites de Jacques de La Chatrie sur l'histoire de Mortagne.

Site internet du Musée du patrimoine du Pays royannais : www.pays-royannais-patrimoine.com

Documents figurés

- Archives nationales. F14 10059/1. 1759 : Carte du cours de la Garonne depuis son embouchure jusqu'au bec d'Embese, par Desmarais.
- Service historique de la Défense, bibliothèque du Génie. Ms 503 (Fol. 131 f), feuille 56. Vers 1700 : Plan d'une partie du bourg et du chateau de Mortagne en Saintonge, distant de 1000 toises des rives de la Garonne du côté de l'est, par l'ingénieur Claude Masse.

Bibliographie générale

- Barthou, Jacques. *Les assèchements récents de marais sur la rive droite de la Gironde*. 51e congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest, 25-26 avril 1998.
- Barthou, Jacques. « Un siècle de l'histoire du port de Mortagne, 1840-1940 ». *L'Estuaire de la Gironde*, les Cahiers n° 6. Blaye : Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, 2005, p. 103-122.
- Boutet, Jean-Yves. *L'estuaire de la Gironde au temps des gabares et du caviar*, suivi du *vocabulaire de l'estuaire*. Éditions Confluences, 2009, p. 131 et 155.
- Bouyer, Adolphe et Jouan, Eutrope. "Madion et Mortagne-sur-Gironde". *Bull. soc Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 1874, p. 350-373.
- Fressigné, Yann. *Une histoire de Mortagne-sur-Gironde, 1840-1940*.
- Gautier, M.-A., *Statistique du département de la Charente-Inférieure*. La Rochelle, 1839, p. 141-142.
- Gendron, Marc. *Mortagne sur Gironde, une principauté effacée de l'histoire*. Royan, 2005.
- Gérôme Noëlle. « Mortagne et le Second Empire ». *L'Estuaire de la Gironde*, les Cahiers n° 7. Blaye : Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, 2007, p. 117-140.
- Gérôme Noëlle, « Les maisons des pêcheurs de Mortagne-sur-Gironde ». *Ethnologie française*, tome 11, n° 1, 1981.
- Jouneau, David. *Rapport de diagnostic archéologique, place de l'église de Mortagne-sur-Gironde*, janvier 2003 (DRAC Poitou-Charentes, Service régional de l'archéologie).
- Maratier, Bertrand, Landreau, Guilhem, *Rapport de prospection, Vil Mortagne*, 2003 (DRAC Poitou-Charentes, Service régional de l'archéologie).
- Maratier, Bertrand, Landreau, Guilhem, *Rapport de prospection, Vil Mortagne*, 2004 (DRAC Poitou-Charentes, Service régional de l'archéologie).
- Seguin, Marc (dir. Jean Glénisson), *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, tome 3 : Le début des Temps modernes, 1480-1610. La Crèche : Geste éditions, 2005, p. 148.

1. Extrait du Mémoire de l'ingénieur Claude Masse accompagnant le Plan d'une partie du bourg et du chateau de Mortagne en Saintonge, distant de 1000 toises des rives de la Garonne du côté de l'est, vers 1700 (Service historique de la Défense, bibliothèque du Génie. Ms 503 (Fol. 131 f), feuille 57)

« Mortagne haut. Ce bourg a près de 400 toises de long et consiste en une grande rue où il y d'assé jolies maisons. Il y a quelque bons bourgeois et marchands. La paroisse est d'une assé grande étendue, plusieurs villages et hameaux en dépendent, aussy bien que Mortagne bas - L. L'on conte en tout près de quatre cent feux. Il y avoit autrefois à Mortagne haut 2 églises et une chapelle. La parroissiale qui n'est point dans ce plan a été autrefois colegiale, est presque toute ruinée. Il y avoit en 1700 plus de la moistié des habitans religionnaires, surtout les principeaux. Il y a une belle fontaine - C, au nord-ouest de se bourg. La halle - C, à l'ouest, proche le château, où il se tient plusieurs foires. Le territoire de cette paroisse produit du blé et du vin. Le paysage est remply d'arbres et preque tous les chemins de la partie haute en sont bordez. L'ancienne rive de la Garonne est de rochers escarpez - R, entrecoupez de plusieurs ravines et colines qui forme de jolis coteaux tous cultivez, la plupart couvert de vignoble. La Garronne se retire incessiblement de ses anciennes rives. Elle en estoit en 1715 à près de trois cent toises.

Ce bourg porte titre de principauté et de chastelenie, d'où dépendent 7 paroisses.

Cette terre apartenoit en 1708 à Mr le comte de Marsans, comme seigneur de Pons. Elle estoit autrefois à la maison d'Albret (...).

Mortagne Vieille. La tradition assure que cette hauteur estoit autrefois une ville qu'on apelloit Mortagne, mais il n'en paroît aucuns vestiges. L'on ne scait sy c'est à se Mortagne ou à seluy - K - d'aujourd'huy où les Anglois se défebndirent longtemps et soutinrent un mémorable siège, à se qu'assure la tradition (...).

M - Chenal de Fontdevine où il y a de l'eau actuellement qui vient de la fontaine de même nom, distant de 13 à 1400 toises des rives de la Garonne. Se ruisseau ou chenal se partage en deux. Une partie tombe au moulin de Mortagne bas et entretient le chenal, et l'autre partie se décharge dans la Garonne par le chenal M où il y a un bon port pour les petits bastimens, mais l'abordage en est impraticable les trois quart de l'année par terre à cause des boues et vases de la prairie ».

2. Extrait du Mémoire sur la carte du 8^e quarré de la générale du Médoc, d'une partie de la Guienne et Saintonge, par l'ingénieur Claude Masse, 28 mai 1709 (Service historique de la Défense, 1 Vd 60 pièce 46)

« Mortagne est un bourg qui a une rue de près de 400 toises de long. L'on compte dans cette paroisse 400 feux. Il est partagé en deux. L'un s'appelle Mortagne haute, et l'autre basse, qui est dans la prairie et au pied des rochers du château, où il y a une bonne rue habitée par des marchands et cabaretiers. C'est là où se fait le commerce de ce lieu à cause du port où il entre des petites barques po[ur] charger les danrées du pays, et même celles qui viennent de Bourdeaux et autres lieux de la Garonne po[ur] être transportés par charrois dans le royaume. La communica[t]ion de ces deux Mortagnes est difficile aux charrois, le chemin étant creusé dans le fossé du château qui est très profond et fort roide, et les charrettes chargées sont obligées d'aller passer à la pointe du nord du rocher de la Vieille Mortagne.

L'église de Mortagne haute, jadis collegiale, a été autrefois fort grande mais à présent partie ruinée. Il y en a une autre où on n'y fait point de service, étant les 3 quarts détruite. Et outre cela, il y a une chapelle. Quoy que Mortagne soit grand et qu'il y ayt d'asses jolies maisons et quelques bons bourgeois, il s'y fait peu de commerce, et les peuples n'y paroissent pas aisés, exepté dans les villages où le territoire qui dépend de cette paroisse produit du vin et du bled. Il y a des bois taillis et des prairies, et dans quelques villages beaucoup d'arbres fruitiers (...).

Autres veulent que Mortagne n'étoit pas en cet endroit en ce temps là, mais qu'il étoit plus au nord-ouest sur une petite plaine haute que l'on appelle Vieille Mortagne, où il ne reste aucuns vestiges. Ce lieu a titre de principauté et de chastellenie d'où dépendant sept paroisses, a apartenu à la Maison d'Albret, et en 1708 appartenoit à Mr le comte de Marsans. Les seigneurs n'y ont point de maisons. Il s'y tient sous la halle diverses foires l'année. Au nord de Mortagne haut, il y a une belle fontaine, quoy que sur une hauteur ».

3. Extrait du Mémoire Mémoire sur la carte du 51^e quarré de la générale de Saintonge, par l'ingénieur Claude Masse, vers 1700 (Service historique de la Défense, Ms 182, pièce 20)

« Mortagne est un bourg où on compte 324 feux et est divisé en deux dont l'un est Mortagne-haut et l'autre Mortagne-bas, où il aborde plusieurs barques par un chenal qui tombe dans la Garonne, au bout duquel il y a un moulin. Il s'y fait un commerce assez considérable en ce lieu. La communication de l'un à l'autre est difficile, le chemin étant taillé dans une ravine bordée de rochers à droit et à gauche, et les voitures sont obligées souvent de faire un grand tour pour aller d'un bourg à l'autre. La paroisse est dans Mortagne-haut qui étoit autrefois une abbaye qui a été ruinée et est à présent fort délabrée. Il y a beaucoup de protestants ».

4. Extrait de Gautier, M.-A., *Statistique du département de la Charente-Inférieure. La Rochelle, 1839, p. 141-142*

« Cette commune située entre de vastes landes et le fleuve de la Gironde, est d'une étendue de 1800 hectares. La surface de son sol, surtout la partie la plus élevée et dominant le fleuve, n'est composée que de montagnes et de vallées. Une chaîne de rochers, de plus de 20 mètres de hauteur qui se prolonge près de trois quarts de lieue, offre à la vue le spectacle le plus ravissant. Si on gravit ces rochers, on découvre une immense prairie appartenant à plusieurs communes ; on admire la vaste étendue des eaux du fleuve et de celle de l'océan. Blaye et son château se découvrent également avec une grande partie de la presqu'île du Médoc. Si l'on descend au pied de ces mêmes rochers, leur sillonnement suggère l'idée qu'autrefois les flots de la mer venaient se briser contre eux ; et les vallées profondes qui s'étendent dans les terres entre les différentes montagnes dont la commune est couverte, peuvent aussi faire penser qu'elles étaient dans les temps primitifs sous les eaux de la mer, et que la nature les avait formées pour servir d'abri aux vaisseaux.

La cime des rochers et les collines sont en général plantées en vigne ; les vallées ensemencées en froment ou en maïs frustrerent rarement le cultivateur du fruit de son travail.

Cette commune a seulement quelques bosquets épars de bois taillis de petite contenance et une forêt d'environ 160 hectares.

La nature et la qualité des terres sont très variées : ici c'est une varenne douce très végétale ; là une varenne batisse très compacte, située sur un fonds argileux qui conserve l'eau ; un peu plus loin est une terre champagne assise sur un tuf que les sécheresses de l'été altèrent extraordinairement ; ailleurs enfin, c'est un terrain sablonneux, absorbant et peu productif.

La commune de Mortagne se compose de son chef-lieu, de 24 villages ou hameaux et de sept habitations éparses. Elle est distante de 3 myriamètres 3 kilomètres de la ville de Saintes avec laquelle elle communique par une route départementale.

Cette commune est arrosée par deux ruisseaux ; l'un prend sa source à la fontaine de Fondevine et l'autre à celle de Fontaurit. Ces deux ruisseaux se réunissent et vont se jeter dans le chenal du port de la Rive.

Les eaux de la fontaine de Fondevine sont très abondantes, et font tourner deux moulins.

Indépendamment des travaux agricoles, les habitants se livrent au commerce des grains, vin et eau-de-vie, favorisé par le débouché de la ville de Bordeaux et la facilité des communications.

Le port de Mortagne était autrefois le centre d'un commerce considérable ; on y construisait des bâtiments d'un assez fort tonnage qui allaient prendre leur grément à Bordeaux. Il est toujours très fréquenté et l'un des plus importants de la côte.

Mortagne compte deux foires qui ont lieu les premiers jeudis de Mai et de Septembre, elles sont fort suivies. Il s'y vend particulièrement une grande quantité de porcs et d'oignons du haut pays. Il s'y tient en outre un marché le samedi de chaque semaine.

Cette commune, dont l'origine est fort ancienne, et qui avait été érigée en principauté en faveur de la maison de Montberon, possédait deux abbayes, l'une sous le nom de Notre-Dame et l'autre sous celui de Sainte-Catherine.

Au sud-est du chef-lieu, sont les ruines d'un vieux château situé sur un rocher escarpé, et qui était entouré de remparts, de fossés profonds, de chemins couverts et de souterrains.

On voit encore dans la commune de Mortagne, un très ancien ermitage dont l'église, dédiée à Saint-Martial, est creusée dans le roc, ainsi que les dortoirs, réfectoires et autres servitudes, ayant vue sur la Gironde.

L'opinion la mieux établie est que Mortagne a tiré son nom de sa situation sur une montagne. L'ancienne ville qui était placée au nord-ouest du chef-lieu actuel, paraît avoir occupé un vaste emplacement. Le tènement de terre où elle est bâtie, a conservé le nom de Vieille-Mortagne, et un hameau près de la forêt de Valeret, à plus de 4000 mètres de la ville, conserve encore le nom de Rue-des-Ballets ; ce qui fait présumer que les faubourgs s'étendaient bien loin. En labourant ces terrains, on découvre souvent soit des caves, soit des fours construits en briques ».

Rédaction : Yannis Suire.

Région Nouvelle-Aquitaine / inventaire général du patrimoine culturel, 2012, revu en 2017.



- > Région Nouvelle-Aquitaine
Site de Poitiers
Service Patrimoine et Inventaire
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575, 86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 36 30 05
s.patrimoine@nouvelle-aquitaine.fr
www.inventaire.poitou-charentes.fr